



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.DEC/17/07  
19 décembre 2007

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**534<sup>ème</sup> séance plénière**

FSC Journal No 540, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 17/07**  
**MESURES VISANT À AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES**  
**INFORMATIONS ÉCHANGÉES CONCERNANT LE FCS**

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Rappelant sa Décision No 2/02 (FSC.DEC/2/02) et sa note explicative (SEC.INF/35/02),

Rappelant l'importance d'une mise en œuvre en temps voulu et intégrale de toutes les informations échangées concernant le FCS,

Notant qu'il n'existe aucune décision imposant que les informations échangées concernant le FCS, qui sont destinées à tous les États participants, soient également mises à disposition par l'intermédiaire de l'Unité de distribution des documents de l'OSCE,

Conscient de la nécessité d'avoir toutes les informations échangées concernant le FCS aisément disponibles en un seul endroit,

Décide que les États participants mettront également toutes les informations pertinentes échangées concernant le FCS, conformément au « Calendrier de mise en œuvre du CPC », à la disposition de l'Unité de distribution des documents de l'OSCE sous forme électronique (de préférence fichier « .doc » ou « .pdf ») pour distribution ultérieure. Cette mesure complète, et ne remplace pas, la pratique actuelle.